



Lutte contre les inondations : CLÉMENT PERNOT EN VISITE À JURA NORD



LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU JURA,
CLÉMENT PERNOT, ÉTAIT RÉCEMMENT EN VISITE À JURA NORD
AFIN D'OBSERVER *IN SITU* DES EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS À
VENIR OU DÉJÀ RÉALISÉS À SERMANGE, RANCHOT ET OUGNEY,
DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS PAR
RUISSELLEMENT.



Pour rappel, au printemps 2018, de violents orages se sont abattus sur les communes de Jura Nord. Inondations par ruissellement et coulées de boue occasionnèrent de lourds dégâts chez les habitants et pour les communes. 25 des 32 communes de Jura Nord ont été touchées par des inondations plus ou moins importantes. L'état de catastrophe naturelle fut reconnu pour douze communes.

Au niveau intercommunal, Jura Nord s'est pleinement saisie de cet enjeu dans le cadre de l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal (prise en compte des risques dans les projets d'urbanisation, anticipation des risques liés au changement climatique...), mais aussi dans le cadre de sa compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). Cette dernière intègre notamment à moyen terme un programme de restauration du ruisseau de la Vèze d'Ougney, et des actions d'entretien à l'échelle intercommunale.

Si la compétence « eaux pluviales » relèvent bien des communes, Jura Nord s'est inscrite dans une démarche de solidarité territoriale, en portant et en finançant en partenariat avec le Département du Jura des études diagnostiques de vulnérabilité au ruissellement et de sensibilité des sols agricoles à l'érosion.

Mené par l'EPTB Saône et Doubs, un diagnostic portant sur les communes touchées a été livré en 2020, et a permis de faire un état des lieux général suite aux inondations de 2018, et proposer un plan d'actions pour les communes les plus vulnérables et prioritaires. Des comités de suivi, réunissant les partenaires (la CCJN, les maires des communes concernées, le Conseil départemental du Jura, la Chambre d'agriculture du Jura, le SMDL et le SMAMBVO) se réunissent deux fois par an afin de suivre l'avancement des travaux d'aménagements.

En 2022, trois diagnostics supplémentaires étaient rendus, pour les communes de Brans, Our et Montmirey-le-Château.

Le Conseil départemental du Jura subventionne ces études à hauteur de 50 %, pour un total de 80 000 euros. En décembre dernier, le Président Clément Pernot a pu observer des exemples d'aménagements déjà réalisés à Ougney, et ceux à venir à Sermange et Ranchot.